

**Département de la SOMME**  
**Arrondissement de MONTDIDIER**  
**Canton de MOREUIL**  
**Mairie de DOMART-sur-la-LUCE**

Nbre de Conseillers : 11  
Nbre de présents : 11  
Nbre de votants : 11

Date de convocation : 23/10/2014  
Date d'affichage : 05/11/2014

<b>PROCÈS-VERBAL du</b>	<b>28 OCTOBRE 2014</b>
-------------------------	------------------------

Le vingt-huit octobre Deux Mille Quatorze à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur BINET Frédéric, Maire.

---

**Etaient présents** : MME ALLIOTE, M. BINET, M. BOILEAU, MME CADET, M. CARON,  
Mme CHAVERON MME DELAVENNE, M. GAUDRILLER, M. SALOME,  
M. PERRIN, M. WALLET

*Monsieur Patrick Gaudriller est nommé secrétaire de séance.*

---

**Objet : Adoption des comptes rendu précédents**

Chaque conseiller a reçu le compte rendu du conseil précédent par courriel, Monsieur le Maire demande s'il y a des objections.

**Réunion du 12 septembre 2014** : le compte rendu est adopté à l'unanimité.

**Objet : Règlement interne du Conseil Municipal**

Chaque conseiller a reçu le règlement du conseil municipal par courriel, il est adopté à l'unanimité.

**Objet : Groupement de communes pour les travaux de voirie**

Le conseil municipal accepte de participer au groupement de communes pour les travaux de voirie afin d'obtenir le meilleur bordereau de prix possible lors des appels d'offre.

**Objet : Indemnité du percepteur**

Lors du renouvellement du conseil municipal, celui-ci doit délibérer sur l'attribution de l'indemnité du percepteur.

A l'unanimité le conseil décide d'attribuer 100% de l'indemnité du percepteur, qui s'élève pour 2014 à 306.61 €

**Objet : Convention éclairage public**

La société HD ELEC propose de renouveler la convention d'entretien des installations d'éclairage public.

Après discussion le conseil souhaiterait faire une étude pour remplacer les ampoules à iodes par des ampoules à LED. A l'unanimité, le conseil propose de renouveler la convention pour

un an au lieu des quatre ans proposés par la société HD ELEC.  
Un devis de faisabilité sera également demandé pour la pose de limiteur de tension.

### **Objet : Convention Espaces Verts**

Monsieur Gaudriller propose de renouveler la convention liant la commune à l'entreprise « Entretien Espaces Verts » pour une durée d'un an, sur les mêmes bases que la précédente.  
Les tarifs restent inchangés.

### **Objet : Point sur le matériel : Tondeuse autoportée et tracteur**

La tondeuse autoportée de marque Husqvarna a été révisée une première fois puis une seconde, mais ne fonctionnait toujours pas correctement. Elle a donc été amenée chez un autre concessionnaire à Roye (Capon) et selon ce dernier entre 1500 € et 2000 € de travaux sont à prévoir (embrayage, boîte de vitesse et jeu dans les roues). Une tondeuse neuve équivalente coûterait environ 3500 € selon ce concessionnaire.

A l'unanimité le conseil est d'accord pour ne pas entreprendre de dépense sur la tondeuse autoportée et d'acheter une tondeuse plus petite mais de bonne qualité.

Le tracteur avait été acheté d'occasion il y a environ 8 ans, des premiers travaux de réparation ont été faits il y a 5 ans pour environ 2500 €.

Un nouveau devis a été demandé en octobre 2014 d'un montant de 3500 €.

La commune dispose également d'un Giro broyeur mais qui n'est pas compatible avec le tracteur. A l'unanimité, le conseil décide de revendre le tracteur dans l'état.

Pour rappel : certaines associations avaient participé pour usage et entretien au financement du tracteur mais celui-ci est propriété exclusive de la commune.

### **Objet : Environnement**

Un devis a été demandé à la société « Entretien Espaces Verts » pour le débroussaillage des peupleraies. L'entreprise demande à faire un test sur place d'une journée, pour évaluer les travaux. Ce test sera facturé 200 €. Le conseil est d'accord à l'unanimité.

Monsieur Caron rappelle qu'il existait un gué près du terrain de sports qui a été détérioré lors de l'exploitation de la peupleraie et qu'il serait souhaitable de restaurer.

Monsieur Dufour l'ancien Maire a rendez-vous avec Monsieur Wante de la coopérative forestière. Ce rendez-vous concerne l'exploitation de la peupleraie. Si aucun accord amiable n'est trouvé, un constat d'huissier sera établi.

Monsieur Caron propose de faire un courrier à la CCALM concernant le nettoyage de la Luce.

La CCALM a fait savoir que l'entretien des sentiers de randonnée ne sera pas effectué cette année faute de temps.

### **Objet : Commission Communale des Impôts Directs (CCID)**

Monsieur le Maire rappelle que trois personnes se sont proposées en tant que membres de la commission des Impôts directs : Monsieur Chaveron Emmanuel, Madame Wallet Christine, Madame Binet Anne-Marie.

Faute d'autres propositions, Monsieur le Maire laisse le soin au préfet de compléter cette liste.

## **Objet : Bilan Commission Patrimoine**

La commission Patrimoine a étudié le cas du cimetière, de l'espace confidentialité, de la porte de la mairie, de l'atelier de l'agent communal et du projet de cantine garderie TAP.

**Cimetière** : Les devis reçus pour la création des allées du cimetière s'avèrent être trop élevés (38 000 € pour l'entreprise Tony Brunel et 40 000 € pour l'entreprise Frias)

La commission décide donc de terminer uniquement les bordures du columbarium en validant le devis de l'entreprise Tony Brunel d'un montant de 4109.76 € TTC

**Espace confidentialité de la mairie** : Deux devis ont été reçus, celui de l'entreprise AC2M pour un montant de 4492 € TTC et celui de l'entreprise SICRAL pour un montant de 2320 € TTC.

La commission a donc opté pour un espace plein avec une porte. Cet espace n'est pas amovible mais pourra malgré tout être démonté.

A l'unanimité le conseil valide le devis de l'entreprise SICRAL.

Une demande de subvention Idéal sera demandée au Conseil Général.

**Porte de la mairie** : Nous sommes toujours dans l'attente du devis d'une entreprise de Roye. Un devis pourrait être demandé à un ébéniste.

**Travaux à la mairie** : Les travaux de peinture de la mairie devraient avoir lieu pendant les vacances de Noël.

**Atelier de l'agent communal** : Les devis demandés pour la transformation du garage de la poste en atelier pour l'agent communal s'avèrent être trop élevés : la dalle de béton : 3248 € la couverture du garage : 7204 €.

A l'unanimité le conseil décide de ne pas entreprendre les travaux,

## **Objet : Projet de cantine/garderie et TAP**

Une réunion a eu lieu entre les représentants de la commune et la direction du SISCO du RPI de la Luce, suite au devis reçu pour ce projet qui pourrait intégrer une crèche notamment.

Les devis s'élèvent à environ 600 000 €, qui resterait à la charge du SISCO. Des subventions pourraient être reçues à hauteur de 50%. La commune mettrait le terrain situé derrière la Mairie à disposition pour ce qui est à ce jour un avant-projet. Une réunion de présentation du projet aux Maires du RPI devrait être organisée rapidement.

## **Objet : Logement communal dans la cour de l'école**

Une fenêtre et une porte d'un local de service seraient à remplacer. Le conseil est d'accord sur le principe mais nous n'avons pas de devis. Un devis devra donc être demandé pour pouvoir prétendre à une subvention par le Conseil Général. M. Yves Caron est chargé de suivre ce dossier.

## **Objet : Cérémonies de commémoration du 11 novembre 1918**

Le traditionnel concert de l'orchestre philharmonique aura lieu le 8 novembre 2014.

Lors du vin d'honneur qui suivra les commémorations du 11 novembre, une mise à l'honneur de l'ancien maire sera faite pour le remercier des services rendus à la commune.

Des pensées ont été commandées pour garnir le monument aux morts.

Monsieur le Maire propose de commander également des bleuets. Un contact sera pris avec la préfecture.

Il faudra également faire appel au porte drapeau.

## **Objet : Maison associative**

M. Jacky Wallet confirme qu'un photocopieur a été commandé pour la maison associative, il sera livré à la mi-décembre 2014, la location s'élève à 70 € par mois. Il sera installé à l'étage. Seules les associations signataires de la chartre associative pourront l'utiliser. Après rédaction d'une convention avec ces mêmes associations.

Une ligne Internet a été installée chez SFR pour 19.90€ par mois

Un ordinateur devrait être mis à disposition pour les administrés désireux de faire des démarches administratives, recherche d'emploi par exemple.

Une réflexion globale sera menée par la commission locale « vie associative » quant à l'utilisation de cette maison.

Les archives de la mairie devraient être transférées dans l'une des pièces de la maison associative.

Une pièce pourrait être mise à disposition pour le Syndicat d'eau potable dont le siège est à Berteaucourt.

## **Objet : Nomination d'un correspondant défense**

Monsieur Florent Boileau est nommé correspondant défense pour la commune.

## **Objet : Noël du personnel communal**

Comme chaque année, Monsieur Wallet propose d'offrir une carte cadeau au personnel d'un montant de 50 €. Le conseil est d'accord à l'unanimité.

### **Fin de la séance 21h45.**

SIGNATURES :

S.ALLIOTE	F.BINET	F.BOILEAU	V. CADET	Y.CARON	C.CHAVERON
F.DELAVENNE	P.GAUDRILLER	M.SALOME	S.PERRIN	J.WALLET	